

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1278 autorisant la mutation et nommant rédacteur stagiaire du cadre territorial de la catégorie B de l'Administration générale M. Ali Daher Liban.

n° 1278

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 novembre 1961

Numéro JO  
n° 11 du 30/11/1961

Date du numéro  
30 novembre 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— Est autorisée la mutation de M. Ali Daher Liban, contrôleur stagiaire du cadre territorial (corps de la catégorie B) des Postes et Télécommunications dans le corps territorial de l'Administration générale organisé par arrêté susvisé n° 61/24/SPCG du 17 mars 1961.

#### Art. 2

—M. Ali Daher Liban est nommé rédacteur stagiaire du cadre territorial de la catégorie B de l'administration générale pour compter de la date de prise d'effet du présent arrêté

#### Art. 3

— M. Ali Daher Liban qui a souscrit l'engagement de servir pendant cinq ans dans le corps territorial des Postes et Télécommunications est tenu au remboursement au profit du budget de Office des Postes et Télécommunications, de la somme de 327.608 francs Djibouti résultant des frais de toute nature engagés à l'occasion de son stage en France. Cette somme sera précomptée mensuellement sur la solde de M. Ali Daher Liban et versée au budget de l'Office suivant modalités fixées par la réglementation en vigueur.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général,Yves DE -DARUVAR.